

[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](/NOUS-CONTACTER)[ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/)[ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](/USER)

La FEJ dénonce la censure imposée par M. Sarkozy lors d'une cérémonie publique en Belgique

Il est inadmissible que les journalistes soient *personae non gratae* lors de la cérémonie officielle de la remise d'une distinction à « un chef de gouvernement » a déclaré Philippe Leruth, vice-Président de la FEJ. « Il s'agit tout simplement de censure et ceci constitue une grave entrave au travail des journalistes ».

Aujourd'hui l'ancien président français Nicolas Sarkozy a remis les insignes de la Légion d'honneur au vice-Premier Ministre belge Didier Reynders. Cette décoration avait été décidée lors du mandat présidentiel de M. Sarkozy, mais aucune date n'avait pu être trouvée auparavant pour la remise. La cérémonie a eu lieu dans la galerie des glaces du Palais d'Egmont, à Bruxelles. Les journalistes belges étaient conviés, mais à la demande expresse de M. Sarkozy, les journalistes français n'étaient pas acceptés et les cartons d'invitations mentionnaient qu'il n'était pas question de lui poser des questions. Cette consigne a été répétée à plusieurs reprises sur place.

De manière surprenante, les autorités belges ont accepté cette demande, qui revient en fait à imposer une mesure de censure non seulement à l'égard de la presse française, mais européenne par la même occasion: le but évident était de dissuader les journalistes, de quelque nationalité qu'ils soient, d'interroger l'ancien président de la République sur une affaire judiciaire embarrassante pour lui.

La FEJ dénonce cet interdit professionnel, incompatible avec le droit à l'information proclamé par la Déclaration universelle des droits de l'homme, répété par la Cour européenne des droits de l'homme, avec la liberté de la presse proclamée par la Constitution belge depuis 1831, qui postulent, dans le chef des journalistes, le devoir d'informer le public.

La FEJ est le groupe européen de la Fédération Internationale des Journalistes et représente plus de 300.000 journalistes dans 37 pays.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la FEJ au +32 2 235 2200

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter

 Share

Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-
l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdos (<http://www.cfdt-publihebdos.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-français-.html>)

Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (</~vanessa/cfdt/rss.xml>)